

que depuis 1977, le S.T.P. fait fonction de secrétariat général à la fois de la Confemen et de la Confejes. Le C.A.M.E.S., pour sa part, doté d'un secrétariat et de structures distinctes, constitue un organe spécialisé de la Confemen.

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Confejes) s'est réunie pour la première fois à Paris en décembre 1969. Elle regroupait alors la majorité des pays d'expression française d'Afrique et de Madagascar, de même que la Belgique et le Canada. Cette conférence, qui réunit maintenant vingt-sept pays, est née de la volonté commune des pays participants d'unir leurs efforts en vue de réaliser dans leurs pays respectifs une politique de promotion et de protection de la jeunesse. Au cours des récentes années et, surtout, par l'entremise d'un important programme d'action établi annuellement, la Confejes se concentre davantage sur la formation de moniteurs et d'animateurs sous ses multiples aspects, dans les deux secteurs concernés. Tout comme à la Conférence des ministres de l'Éducation, la délégation canadienne comprend des représentants du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

Les associations francophones privées

La Francophonie internationale a vraiment pris racine dans les nombreuses associations francophones privées dont certaines datent d'une quarantaine d'années. La plupart d'entre elles avaient une base professionnelle tels l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), l'Institut de droit d'expression française (I.D.E.F.), ou l'Association mondiale des médecins francophones (A.M.M.F.). D'autres se sont regroupées en fonction de buts communs, dont l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.), le Conseil international de la langue française (C.I.L.F.), le Conseil de la vie française en Amérique, le Richelieu international, et plus récemment, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (C.I.R.T.E.F.), créé à Montréal en 1978 sur une initiative canadienne.

Loin de rendre leur action inutile, la mise sur pied de l'Agence a donné un regain d'activités à certaines associations privées, et suscité la création de quelques autres. La grande diversité des domaines d'intérêt dans lesquels ces organisations évoluent, de même que la multitude de programmes et d'activités qu'elles mettent en œuvre, ajoutent une dimension importante qui permet à la